ATELIER RUGBY AU COLLEGE LES MARTINETS

Modalités d'inscription ou de réinscription pour 2013-2014 :

1°) *Par mail* : **lesmartinets.eps@laposte.net**

En précisant dès à présent

* Nom, Prénom, date de naissance
* Adresse, numéro de téléphone
* École élémentaire d'origine pour les futurs 6è
* Pour les niveaux 6è, 5è, 4è actuellement au Collège Les Martinets (pas de dérogation possible), vous indiquerez la classe fréquentée en 2012-2013
* Langue vivante 1 (anglais 6è, 5è, 4è et 3è, allemand possible en 4è). Vous pouvez prendre l'option latin dès la 5è, l'option européenne en 4è reste à voir mais pas d’option bi-langue en 6è.
* Le nom du club, si l'enfant est licencié et dans quelle activité sportive.

2°) *Obtenir le dossier*:

* Vous pouvez le télécharger sur le site du collège :

**http://www.clg-martinets-rueil.ac-versailles.fr**

* Vous pouvez le demander aux professeurs d’EPS ou aux directeurs d’école.

3°) *Retour des dossiers* :

* Auprès de Madame Landot-Paty ou de votre professeur d’EPS pour les élèves inscrits au collège Les Martinets sur l'année scolaire 2012-2013 :

***Jusqu’au samedi 1er juin 2013 pour les nouveaux inscrits***.

Nous attendrons jusqu'aux Portes Ouvertes pour clore les inscriptions à l'atelier Rugby

dans la limite des places disponibles.

* Pour les élèves entrant en 6è, vous pouvez les déposer à la loge du collège, dans une enveloppe pour Madame Landot-Paty ou les scanner et les poster à : lesmartinets.eps@laposte.net

4°) Sélection des élèves :

Les places étant limitées, les responsables de l'atelier sélectionneront, s'il est besoin, les élèves sur :

* **le niveau sportif** : des tests physiques auront lieu le **lundi 24 juin 2013 à partir de 16h00** **pour les collégiens et à partir de 17h00 pour les futurs 6è**, sur les terrains de rugby du Stade du Parc (terrains Meyer situés après la piscine des Closeaux, après le golf, après le stade ESSO et en face du Parc Naturel Urbain des Gallicourts).

Vous avez la convocation dans le dossier à présenter aux professeurs si besoin.

* **le dossier scolaire** : bulletins de l'année scolaire en cours ou livret de compétence en CM2 ou la fiche d'évaluation remplie par le professeur principal, le professeur des écoles ou les parents.

**Les élèves de l'atelier Rugby sont recrutés sur le volontariat et sur compétences physiques**. Pour certains, l'inscription à l'atelier Rugby pourra être accompagné d'**un contrat de la réussite**. Ils seront convoqués avec leurs parents après le **premier entraînement, prévu le lundi 09 septembre 2013**. Ils rencontreront le professeur référent s'il est mis en place un P.P.R.E.

**Nous pouvons accueillir environ 10 élèves, filles et garçons, sur chaque niveau**.

**Ils peuvent être au total** (de la 6è à la 3è) **une quarantaine**. Ils devront acheter leurs équipements pour l'entraînement comme pour les matches amicaux (chaussettes longues blanches, short vert foncé ou noir). Le maillot vert du collège sera prêté et entretenu par l'atelier Rugby. Ils auront environ 3 matches amicaux au cours de la saison, soit le lundi, le mercredi et même le vendredi suivant les clubs ou les établissements rencontrés. Ils jouent à 7 avec de 4 à 6 remplaçants suivant le nombre de matches organisés et le nombre d'équipes par niveaux. Ils y rencontreront le parrain de leur promotion et iront voir un de ses matches.

Les entraînements sont programmés le **lundi de 15h à 17h « Module 1 » pour les niveaux 6è & 5è** (catégorie benjamins) et le **lundi de 16h à 18h « Module 2 » pour les niveaux 4è & 3è** (niveau minimes).

Toutes les classes sont encadrées par des équipes pédagogiques informées et motivées par un projet de classe.

**En 6ème** "L'éco-citoyen et les **A**ctivités **P**hysique de **P**leine **N**ature"

(inscription à la journée AZIMUT92 – course d’orientation par équipe de 2)

**En 5ème** "le respect des différences, le Fair Play, l’unité du groupe" et le projet de classe Rugby (inscription à la journée CHALLENGE RUGBY92)

**En 4ème** "le sport et l’Art de la Danse", **en 3ème** "le sport et la culture internationale". Pour ces 2 niveaux, inscriptions au dispositif « Eteignez vos portables du CG92» qui nous permet d’assister à des spectacles de danse ou à des pièces de théâtre et de rencontrer des artistes.

Ils suivent normalement **TOUS** les cours, y compris les cours d'E.P.S.

**Il est souhaitable mais non obligatoire** qu'ils soient inscrits à l'Association Sportive (dans l'une des activités proposées au collège : Badminton, Escalade, Gymnastique Rythmique ou Volley-ball le mercredi après-midi. Tennis de Table les midis du mardi, jeudi ou vendredi et/ou du mercredi après-midi. Le GR, le lundi midi). **Ils peuvent utiliser le Pass92 pour s'inscrire**.

Ils devront payer une participation aux frais de fonctionnement pour les sorties ou voyage et fournir chacun leur tour un goûter le soir de l'entraînement (solidarité et convivialité).

Ils y recevront une formation théorique et pratique. Ils devront nommer au moins un représentant au bureau de l'A.S. du collège (investissement dans la vie de l'association).

Ils élisent un représentant au bureau de la coopérative (investissement dans la vie de l'établissement).

Pour de plus amples renseignements, les élèves du collège peuvent s'adresser à Madame Landot-Paty, professeur d'E.P.S. et responsable du projet. Pour les parents, vous pouvez m'envoyer un mail.

**Une réunion est prévue le lundi 24 juin 2013 de 18h45 à 20h pour les parents** qui inscrivent leurs enfants à cet atelier pour la première fois. Cet atelier s'adressant à des enfants volontaires, ils devront suivre, très régulièrement, les entraînements (appel et suivi téléphonique avec les parents s'il y a une absence) et s'engager activement dans les actions menées au sein de l'atelier. Si le jeune est inapte physiquement une partie de l'année, il pourra venir toutefois à l'entraînement pour suivre le programme théorique.

D'un autre côté, les responsables de l'atelier seront très attentifs au suivi scolaire de chaque élève car l'objectif primordial **reste la réussite de tous**. Ce suivi passe par une communication permanente entre l'établissement scolaire (personnels de direction, professeurs, personnels d'éducation et de surveillance et tout membre de la communauté éducative), la responsable pédagogique et sportive, l'élève rugbyman et les parents. Trois critères sont prioritairement retenus à part égale : les résultats scolaires, l'attitude face au travail mais aussi le comportement général au sein de l'établissement.

La responsable de la section, les professeurs d'E.P.S. et les professeurs principaux de l'élève Rugbyman seront particulièrement vigilants afin de prévenir l'échec scolaire. Des projets de classe pourront être proposés, dès la rentrée, à tous les élèves de ces classes.

Le document signé par la principale du collège, Madame Chandesris, pour l'année 2013-2014 est affiché dans le hall du collège depuis le 22 avril.

Madame Landot-Paty, professeur référent pédagogique pour le projet.